

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE Réunion en visioconférence du 12 octobre 2021 – PV n°6

PAGE 1/2

- Présidente : Mme Béatrice MATHIEU
- Présents : MM. Jean Luc BERTAUD, Gilbert BOSSE, Jacques DANTAN, Michel LACOUÉ NEGRE, Régis LATOUR, David WAILLIEZ
- Invités : Mme Nathalie LE BRETON, MM. Julian GRELOT, Samir ZOLOTA.
- Excusés : Mme Nathalie LUCAS, MM. Sylvain MICHELET, Séverin RAGER.

Modification du PV n°4

- Suite à une erreur administrative, Jamal AMMARI n'est pas remis à la disposition de son district.

Mise à jour des effectifs

- Arbitre arrivant d'une autre ligue :
 - Marta VOZMEDIANO (AA) : arrivant d'Espagne dans le district de la Gironde
La CRA lui souhaite la bienvenue dans notre Ligue. Elle est intégrée dans sa catégorie.
- Arbitre partant dans une autre ligue :
 - Etienne GIRARDIN (JAR) : part en Ligue de Bretagne
 - Abdessalam EL AZZOUZI (Cand R3) : part en Ligue de Bourgogne Franche Comté

La CRA les remercie pour les services accomplis au service de l'arbitrage et leur souhaite une bonne continuation.

- Passerelle JAR → R3 :
 - Eddy FERREIRA (24)
 - Yonn HIRIGOYEN (64)
 - Nicola DE JESUS PEDREIRO (40)

Suite à des observations validant le niveau, la CRA les nomme « arbitre Régional 3 ». Ils ne seront pas intégrés dans un groupe d'observations pour la saison 2021/2022.

Afin d'être nommé « arbitre Régional 3 » pour la saison 2022/2023, ils seront soumis à la réussite aux examens théoriques de fin de saison.

- Arbitre féminine régionale 1 :
 - Mariem HANSAL (64)

Suite à une observation validant le niveau, la CRA valide son niveau d'arbitre Régional 3.

Validation des candidatures F4

A l'issue d'un protocole de sélection mis en place par la CRA et après étude des résultats, la CRA valide la candidature de :

- Maxime ROUMIER
- Matthieu SARRIEAU

à l'examen des candidats arbitre fédéral 4 qui aura lieu le 20 novembre 2021.

Hakim MAHAOUDI reste suppléant jusqu'à la date de l'examen en cas de défection d'un des deux candidats retenus.

Informations diverses

- Courrier de la CDA 79 pour la candidature d'arbitre de district détecté à la CRA de Julien LE BASTARD. La CRA valide sa candidature conformément à l'article 10 du règlement intérieur.

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur de la CRA, et dans le cadre d'une candidature d'arbitre de District détecté, la CRA précise que sont également concernées les catégories « Arbitre assistant district » et « Jeune arbitre de district ».

La Présidente,
Béatrice MATHIEU

La Secrétaire de séance,
Nathalie LE BRETON

Procès-Verbal validé le 21/10/21 par La Secrétaire Générale Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.